

LE CSE FACE AUX LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS

Maitriser les procédures

Être en mesure de négocier un accord de méthode et/ou un PSE

Développer son esprit d'analyse et sa capacité à proposer

 DURÉE
1 JOUR

 TARIFS
1 500 € NETS

QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA

Le licenciement pour motif économique a un régime juridique spécifique. Faut-il un accord de méthode ? Comment négocier les mesures sociales, traiter les modifications de contrat, articuler les questions purement économiques (motif des licenciements), le volet social et l'impact sur les conditions de travail ?

CARACTÉRISTIQUES DU LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

Définition du licenciement économique : portée, enjeux et contrôle judiciaire.

Obligation de l'employeur : reclassement interne, devoir d'adaptation, sélection objective des salariés concernés, accompagnement minimal et réembauche.

LA CONSULTATION DU CSE

La réorganisation de l'entreprise générant de possibles licenciements : teneur de la consultation, enjeux, déroulement.

Comment aborder les modifications de contrat de travail ?

La consultation sur le volet social : projet de licenciements, reclassement, critères pour l'ordre des licenciements.

L'impact du projet sur les conditions de travail de ceux qui restent à ne pas négliger.

Délais des consultations et possible accord de méthode.

LA NÉGOCIATION DU PSE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Un choix d'opportunité : quels moyens et quels intérêts à ouvrir la négociation ?

Quelle articulation avec les consultations du CSE ?

Le rôle d'assistance à la négociation par l'expert du CSE.

LES MOYENS D'ACTION SUR LA PROCÉDURE

Le recours aux experts : intérêt, rôles, missions.

Le rôle de l'administration du travail : quand et comment la solliciter, enjeux de son intervention selon que le PSE est unilatéral ou négocié ?

LE PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Contenu, contrôle et effets du PSE.

L'opportunité du plan de départs volontaires (PDV).

Panorama des possibilités d'amélioration du PSE : sur quoi négocier ?

Les voies de recours des élus sur le contenu du PSE ou la procédure.

BÉNÉFICIEZ DE NOTRE EXPÉRIENCE DE CES NÉGOCIATIONS